

Question écrite de Mme Margaux sur la situation du placement des abris tram et bus.

Le 20 septembre dernier j'interrogeais l'Echevin de la mobilité et des travaux sur la disparition des abris de bus et de tram dans la commune.

J'ai reçu une réponse écrite le 16 octobre m'indiquant que suite au changement de fournisseur d'abris, 170 abris au total avaient été ou seraient démontés et que 200 nouveaux abris seraient installés.

La réponse parlait d'un retard d'un mois dans la fourniture des abris du design Norman Foster et hydra. Des solutions provisoires seraient mises en places pour que les usagers soient protégés.

Selon les délais mentionnés au plus tard fin novembre tous les abris auraient dû être placés.

Il semble pourtant qu'à ce jour certains abris ne soient toujours pas placés ou finalisés et que certains chantiers de remplacement aient été laissés à l'abandon.

Il en va ainsi des chantiers de remplacement sur l'avenue Brugmann aux arrêts Vanderkindere, Messidor et Boetendael côté impair pour lesquels les vitres latérales sont toujours manquantes.

Les usagers ont donc passer l'hiver à attendre quotidiennement leur transport dans un espace réduit et battu par le vent et le froid.

Que s'est-il passé ? Pourquoi aucune solution n'a pu être trouvée et qu'est-il prévu pour la suite ?

Pourriez-vous nous exposer un état de la situation générale du remplacement des abris et du réaménagement consécutif des arrêts ?

De plus en lien ou non avec ces remplacements, des bornes d'achat de tickets ont été supprimées sur plusieurs arrêts de la commune dont ceux de l'avenue Brugmann.

Leur réinstallation a-t-elle été demandée à la STIB ?

En vous remerciant pour vos explications,

Réponse

Les opérations de démontage et de remplacement ont été prévues progressivement mais n'ont malheureusement pas pu être réalisées directement à la suite l'une de l'autre. En effet, la technique d'ancrage des nouveaux abris (massifs de scellement) n'est pas la même que celle des anciens (dalles de béton), ce qui nécessite des travaux préparatoires importants, impliquant en outre des intervenants différents. De plus, le délai de démontage (2 jours) n'est pas du même ordre que le délai nécessaire pour la pose des nouveaux abris (7 jours). Ce délai de 7 jours est obligatoire pour permettre un séchage suffisant du béton de fondation et est incompressible. Les démontages ont donc été réalisés anticipativement afin de ne pas compromettre la pose des nouveaux abris.

Deux modèles d'abris sont prévus en fonction des artères où ils sont installés : le design Norman Foster et le modèle Hydra. Un retard de fourniture des structures des abris du design Norman Foster ainsi que de certains abris du modèle Hydra réalisés sur mesure (abris doubles, sans paroi de retour,...) étant malheureusement à déplorer, le planning initial de remplacements d'abris n'a pu être respecté. Des problèmes de fourniture de certains éléments nécessaires au montage des abris sont également apparus et ont empêché le respect des délais annoncés.

Certains abris déjà démontés ne pouvant être remplacés dans des délais acceptables, nos services ont analysé, en collaboration avec la STIB, les situations les plus problématiques et ont convenu avec JCDecaux d'équiper, en fonction de la configuration des lieux et des chiffres de fréquentation, certains arrêts d'abris du modèle Hydra plus courts en attendant les définitifs (arrêts Carrefour Stalle, Coghen, Keyenbempt, Houzeau,...) et, pour les arrêts pour lesquels des abris du design Norman Foster sont prévus, des abris provisoires (arrêts Héros, Globe,...).

Après une interruption lors des vacances d'hiver, les opérations de montage ont repris et sont à présent terminées. Il demeure toutefois quelques arrêts où la pose s'est révélée impossible vu l'exiguïté des lieux, comme à l'arrêt « Globe » (direction « Héros ») où un abri supplémentaire n'a pu être installé, ou est en attente pour diverses raisons (chantier en cours, réaménagement programmé,...). C'est notamment le cas des arrêts de bus au square des Héros où des abris doubles doivent être installés à la fin du chantier du bassin d'orage de Vivaqua et après le réaménagement des quais par la Région. En attendant cette pose définitive, un abri provisoire y a été installé.

Au total, 187 abris ont donc actuellement été installés.

La position, le type (publicitaire ou non) mais aussi le nombre nécessaire d'abris ont été étudiés pour chaque arrêt en fonction des données de fréquentation, de l'espace disponible, de la configuration des lieux... Le Règlement Régional d'Urbanisme imposant un passage libre minimum de 1,50 m pour les piétons (pouvant être réduit ponctuellement à 1,20 m), certains abris ont dû être équipés de parois de retour réduites, voire même sans glace retour, pour respecter cette norme. Cette dernière solution est utilisée en dernier recours mais a dû être retenue notamment à l'arrêt « Boetendael » (direction « Héros ») où la largeur du passage libre descendrait à moins de 100 cm, même en cas de parois de retour rétrécies. En plus de ne pas être conforme au RRU, une telle situation serait surtout source de danger à proximité immédiate du passage des trams et autres véhicules empruntant le site spécial franchissable, ce que nous ne pouvons tolérer. Décision a donc été prise, en concertation avec la STIB, de ne pas placer de parois de retour à cet abri.

Des parois réduites ont par contre bien été installées aux arrêts « Vanderkindere » et « Messidor » (direction « Héros »).

Pour des raisons techniques, certains automates de vente ont dû être démontés par la STIB en même temps que les abris. Pour permettre leur repose, de nouvelles connexions doivent être réalisées. Ce travail nécessite l'obtention préalable d'autorisations régionales et devrait être réalisé dans les prochaines semaines.